

EN BREF

Action citoyenne : Les autorités du département à l'écoute

Le Collectif RD6 a été reçu par les agents du département le 2 février 2024, pour faire le point sur **l'expérimentation de baisse de vitesse à 90km/h**, permettant d'améliorer le cadre de vie des riverains. La crainte d'une augmentation du flux de véhicules dans le centre de Simiane est écartée comme le démontrent les comptages avant et pendant l'expérimentation. Cette expérimentation continue et un nouveau bilan sera établi au mois de juin.

Entraves à l'exercice de notre mandat

Depuis 2020, en tant que groupe d'opposition, nous ne pouvons pas exercer notre mandat de manière constructive puisque nous sommes **systématiquement exclus des affaires de la commune**. Comme nous vous l'avons exprimé dans nos précédentes publications, les commissions urbanisme, environnement, économie, sécurité, travaux voirie, solidarité, éducation, et culture ne sont jamais tenues ! **Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir être force de proposition**

Toujours pas de transparence sur les investissements

Alors qu'il existe de nombreux véhicules électriques français à des prix très compétitifs qui répondraient largement aux besoins et distances à parcourir, à Simiane on préfère acheter des **SUV étrangers** affichés à plus de **45000€** pour les services de la mairie ou pour la police de l'environnement. De plus ces achats semblent se faire sans respecter la procédure des marchés publics (MAPA).

VIE LOCALE

Plus il y a de voitures, mieux ça roule : Vous y croyez ?

Suite aux nombreuses remarques émises dans le cadre de l'enquête publique sur l'OAP des Hauts de Gadie et de la réserve du commissaire enquêteur, la commune a enfin décidé de faire réaliser une étude de circulation sur l'impact de ces projets. Évidemment **cette étude aurait dû être faite bien avant d'accorder le permis de construire** pour les 130 logements prévus. Malheureusement nous sommes habitués à ce manque d'anticipation de la part de la commune. Cette étude semble présenter un certain nombre de lacunes. **En particulier aucun comptage des véhicules amenant les enfants et adolescents au collège ou à l'école n'a été réalisé.** De ce fait nous avons procédé à un comptage au collège pour la rentrée de 8h soit **268 véhicules entre 7h45 et 8h avec des pointes à 30 véhicules par minute à partir de 7h48**. Pour l'école élémentaire, il est prévu l'ouverture de 20 classes, soit 3 de plus qu'actuellement, mais aucune précision n'est apportée sur le nombre de véhicules desservant l'école élémentaire actuelle que l'on peut estimer à plus de 200 véhicules. On peut s'attendre à une augmentation de ce nombre en raison de l'éloignement de la nouvelle école du centre-ville, **et prévoir 250 véhicules sur une plage de 20 minutes le matin**. Une partie de ces véhicules prendra le chemin de la Barricade car on ne pourra obliger les parents à utiliser la voie de desserte par le collège. Par ailleurs si le nombre de déplacement des habitants des logements semble cohérent sur la journée (3/jour/habitant) le pourcentage de 8% sur les heures de pointe apparaît nettement sous-évalué. **On peut estimer que 2 déplacements sur les 3 se feront aux heures de pointe ce qui conduirait à un trafic supplémentaire sur ce chemin de 250 à 270 véhicules de 8h à 9h et de 17h à 18h au lieu des 65 envisagés dans l'étude.**

Compte tenu de ces remarques la conclusion de l'étude nous paraît très optimiste.



Actualité

Moi, à Paris je préfère aller au Crazy Horse

Lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2023, nous avons demandé au maire de Simiane si l'invitation qu'il a lancée conjointement avec les maires de Bouc Bel Air et Cabriès, au nom de l'organisme Foncier Solidaire (OFS) « Tous propriétaires », auprès des maires de la région avait bien eu lieu le 22 novembre 2023 et quel avait été son coût. Question légitime, puisque cet organisme a reçu une subvention de 190 000€ de notre commune en 2022.

En Conseil Municipal, le maire nous répond au sujet de la soirée du 22 novembre : « j'avais une invitation au Sénat, une invitation à la garde républicaine, une invitation à l'Elysée et une invitation à l'OFS, je ne vous demanderai pas ce que vous avez fait le 22 mais moi personnellement je ne vous dirai pas où j'étais ».

Finalement le maire a révélé début janvier, qu'il avait fait le choix de privilégier le Crazy Horse aux prestigieuses invitations des institutions républicaines ...

A la réponse sur le financement, le maire nous a renvoyé vers le Président de l'OFS Monsieur Schifano qui à ce jour ne nous a toujours pas répondu.

Nous sommes également surpris de l'incohérence du choix du lieu, un cabaret de strip-tease, pour faire la promotion d'un organisme à vocation solidaire.

Le média Marsactu s'est saisi du sujet et a fait paraître un article le 4 janvier 2024 intitulé : Des maires du pays d'Aix invités au Crazy Horse pour parler « projets immobiliers ».

Pour DCAS, Isabelle Mazeaud, a lancé une pétition le 8 janvier 2024, pour que l'Agence Française Anti-corruption (AFA) se saisisse du dossier. **Cette pétition a recueilli plus de 15 000 signatures** et a été déposée le 24 janvier au siège de l'AFA. (<https://www.change.org/p/des-maires-invite%C3%A9s-au-crazy-horse-par-une-association-qu-ils-subventionnent>).

Edito

Cette année 2024 le monde entier va avoir les yeux rivés sur notre pays à l'occasion des jeux olympiques. Ces jeux portent des valeurs qui nous sont chères telles que **le respect, la détermination et le courage**, et qui ont leur place dans la vie municipale. Incarner ces valeurs dans le cadre de notre mission d'élus locaux, c'est conserver le respect des autres en toutes circonstances et quelques soient les basses attaques dont nous faisons l'objet. C'est aussi agir avec détermination pour exercer notre mandat dans un contexte d'opacité et d'entraves systématiques à notre action municipale. Nous faisons preuve de courage car nous avons peu de moyens pour faire face à ceux que notre action dérange. **En 2024, nous continuerons à exercer notre vigilance dans votre intérêt.**

Actualité

Crazy Horse : Une soirée promotionnelle aux participants mystère

A ce jour, à part Messieurs Ardhuin et Maillé, administrateurs de l'OFS, et le Président de l'OFS les participants à cette soirée restent non identifiés.

L'information la plus précise est donnée par Monsieur Maillé, maire de Bouc Bel Air le 11 janvier, lors de son interview sur France Bleue Provence, « **On était en tout une quinzaine** ». Qui ? des maires ? des élus municipaux ? des collaborateurs ? Peu d'informations circulent sur le sujet...

OFS : Des comptes qui pêchent par leur absence

Suite aux révélations de Marsactu, les maires des communes visées ont adopté des stratégies différentes de communication :

- Le maire de Simiane a réagi contre notre groupe **sur les réseaux sociaux** en nous qualifiant de « *Crazy Ânes* » et en nous conseillant « *de sortir du niveau des égouts où malheureusement ils excellent* » etc. Il voit de la calomnie derrière notre simple question sur le financement de sa soirée, **pourquoi une telle agressivité ?**
- Le maire de Bouc Bel Air multiplie ses interventions sur le bienfait de

l'OFS pour noyer le poisson, et va même affirmer que notre groupe n'a pas voté la subvention de 2022, **ce qui bien sûr est un mensonge**.

Mais au bout du compte nous attendons toujours la transmission des comptes de l'OFS pour les années 2021 et 2022 (et maintenant 2023), en toute transparence. **Nous ne nous laissons pas intimider.**

Pour mémoire :

L'OFS est une association qui a vocation à acheter des terrains pour y permettre le bâti et l'accession à la propriété de ménages modestes par le biais de Baux Réels Solidaires. Elle est financée par des subventions des communes. **A ce titre ses comptes sont communicables à tout citoyen. ■**

« Mon vœu pour 2024, que le maire applique ses préconisations sur sa FacebookK ».

Le 16 janvier 2023 j'ai été censurée et injustement évincée du site Facebook de la commune pour avoir fait un commentaire lors du référendum lancé par le maire. Je m'inquiétais du non-respect du code des collectivités territoriales dans l'organisation du référendum, ce qui pouvait entacher sa validité. J'ai écrit au maire pour signaler que cette mise sur liste noire ne respectait pas la procédure prévue par la CNIL. Suite à cette demande, j'ai été débloquée, et destinataire d'un long courrier **me rappelant les modalités d'utilisation des réseaux sociaux**, dont : « *Nous nous efforçons de maintenir un environnement **respectueux et convivial pour tous les utilisateurs sans exceptions**. Il y a déjà tellement de tensions et de haines dans la société actuelle que les réseaux sociaux mettent en lumière tous les jours par ces dérives que nous ne pouvons accepter aucun écart...* »

Isabelle Mazeaud

VIE LOCALE

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : Zone du SAFRE

Dans le cadre de la concertation sur l'élaboration du PLUi en août 2023, nous avons émis des observations sur le projet d'aménagement de la zone du Safre. Ce projet ancien de zone industrielle est **en total décalage avec les enjeux de transition climatique actuels** et même incohérent avec les thématiques fondamentales du nouveau PLUi (ressources, biodiversité, paysages...). Mais pas une virgule n'a changé dans la nouvelle version !

Dans le cadre de la nouvelle concertation ouverte jusqu'au 4 avril 2024, nous allons réitérer notre souhait de développer dans cette zone des projets mettant en valeur la richesse de ses ressources naturelles et de ses capacités en matière de production agricole et maraîchère.

Vous pouvez aussi formuler vos observations sur le site de la métropole :

<https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-plui-paysdaix>



A Simiane, Bitume rime avec nature



Peut-être vous étonnez-vous du manque d'entretien de la voirie en centre-ville, mis à part le parvis de la mairie ? Y aurait-il pénurie de bitume à Simiane ? Non rassurez-vous, **il coule à flot**, mais en priorité dans les lieux **les plus naturels** de la commune : A Bedouffe, aux Marres et même en zone natura

2000 en plein milieu des collines derrière Jean Lemaître !



Pour nous soutenir et faire vivre LES INFOS

Nous mettons notre énergie et notre temps à agir bénévolement dans votre intérêt.

Votre soutien est le bienvenu : par votre action, votre mobilisation.

Pour nous **contacter** contactdecollongueasimiane@gmail.com

Pour nous **suivre** : <https://decollongueasimiane.fr>

Les Infos ont un coût. Vous pouvez faire un **don** via <https://www.helloasso.com> MERCI